



Plan Climat Air Energie Territorial

PROGRAMME D' ACTIONS ADOPTE PAR SUD RETZ ATLANTIQUE



Documents constituant le PCAET

| | |
|--|----------|
| 1. Résumé | |
| 2. Diagnostic air, énergie et climat | |
| 3. Stratégie territoriale | |
| 4. Programme d'actions | X |
| 5. Fiches actions | |
| 6. Note de prise en compte des avis | |
| 7. Evaluation Environnementale Stratégique | |



/ ELABORATION CONCERTEE
DU PROGRAMME D'ACTION
ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION



/ 3 ateliers de co-construction du plan d'actions proposés sur le territoire

Une fois la stratégie validée par le territoire de Sud Retz Atlantique, l'étape suivante de la démarche est l'élaboration d'un programme d'action pour rendre opérationnel la volonté politique.

L'accompagnement simultané des PCAET des 4 EPCI du Pays de Retz a permis de mettre en évidence des **défis communs aux 4 territoires pour réussir leur transition énergétique et écologique.**

Ces défis ont été proposés aux acteurs du territoire communs aux EPCI du Pays de Retz lors de l'atelier de concertation du 10 avril 2019.

Cet atelier et les contributions des participants nous ont permis d'obtenir de nombreuses **actions opérationnelles**, dont certaines ont pu être approfondies en atelier. Ces propositions d'action étaient soumises par la suite aux ateliers de co-construction suivants, cette fois-ci propres à chaque territoire.



/ Atelier de co-construction à l'échelle du PETR

Retour sur l'atelier du 10 avril

Elus, agents, partenaires institutionnels et économiques du territoire du Pays de Retz se sont retrouvés le 10 avril dernier pour répondre aux défis communs des EPCI du Pays de Retz, comme par exemple : « Demain on relèvera ici le défi de la rénovation et de la construction économes en énergie des logements et des bureaux ! Mais concrètement, on fait comment ? »

« Demain, le territoire deviendra pionnier dans la pratique des modes actifs de déplacement (marche et vélo) ! Mais concrètement, on fait comment ? »

« Demain, nous renaturaliserons notre territoire pour endiguer l'impact sur la biodiversité, nos écosystèmes, nos zones humides et la ressource en eau ! Mais concrètement, on fait comment ? »



/ Quelques exemples de défis des territoires

Demain on relèvera ici le défi de la **RENOVATION et de la CONSTRUCTION économes en énergie des logements et des bureaux** !

Demain, le territoire deviendra pionnier dans la pratique des **MODES ACTIFS** de déplacement (**MARCHE ET VELO**) !

Adapter notre tissu économique, **nos ENTREPRISES et nos INDUSTRIES**, aux enjeux énergétiques est essentiel pour nos emplois de demain et continuer à produire localement.

Demain notre territoire deviendra leader dans le développement des **ENERGIES SOLAIRES** !

Demain, nous renaturaliserons notre territoire pour endiguer l'impact sur la **BIODIVERSITE**, nos écosystèmes, nos zones humides et la **RESSOURCE EN EAU** !

Demain, nos quartiers et nos centres-villes seront attractifs et agréables. Notre **URBANISATION** aura su préserver les espaces naturels et s'**ADAPTER au changement climatique**.

Impacts du changement climatique, transition énergétique, artificialisation des sols et accès au foncier, pratiques agro-écologiques, distribution : demain notre **AGRICULTURE** relèvera les nombreux défis de la profession !

Demain, nous consommerons une **ALIMENTATION** de qualité et de proximité que nous produirons sur le territoire. Mais concrètement, on fait comment ?

| 8 Demain notre territoire deviendra leader dans le développement des ENERGIES SOLAIRES ! Mais concrètement, on fait comment ? | |
|---|---|
| Quelles sont les RESOURCES (publiques, privées, communes, techniques, environnementales, participatives, etc.) spécifiques, éléments, entreprises, associations, etc. (quelques descriptions sur le territoire ou un repérage ensemble à ce stade) ? | Toitures des bâtiments (publics, industriels, agriculture, valorisation parking, Sites pollués (à Michel, Châtel, Aiguillon), Espaces de toitures, coupures d'urbanisation, corridors |
| Quels BESOINS concrets pour (moyens humains, techniques, financiers...) pour répondre ensemble à ce développement ? | qualifier les toitures, Identifier les acteurs du territoire, Privilégier les sites à fort potentiel (comme secteurs à forte consommation en période estivale, écoles, production, consommations), agriculteurs, industriels, citoyens, particuliers |
| Comment (PRODUCTION) cibler / accompagner le développement ? | rassurer par rapport aux garanties, Se faire accompagner par des professionnels |
| Comment (PRODUCTION) cibler / accompagner le développement ? | intégrer le photovoltaïque dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT) |
| Les modalités d'actions EFFICACES pour répondre à ce défi | Sensibiliser les propriétaires de grands bâtiments au photovoltaïque pour intégrer l'énergie solaire au moment de la conception ou de la rénovation d'un bâtiment, recenser les toitures et les sites favorables (cibler les clubs d'entreprises, les zones d'activités, les parcs de bâtiments publics), impliquer les citoyens en leur permettant de monter des projets et d'investir collectivement, Faire connaître les possibilités d'accompagnement, financement de projet (CCI pour les privés, collectivités, espaces info énergie pour les particuliers) |
| LES Points de vigilance L'artificialisation des sols → prioritaire sur du foncier déjà existant | |
| aspects navigables et patrimoniaux | |
| Prévention du recyclage des panneaux solaires | |

| Nom de l'action retenue | Continuer à densifier |
|---|--|
| Objectif de cette action | <ul style="list-style-type: none"> Spécifier les espaces agricoles |
| Acteur pilote référent (personne de service clients) | <ul style="list-style-type: none"> SEUL PER Espaces verts |
| Acteurs partenaires | <ul style="list-style-type: none"> Communes PEFR Centres d'étude Urbanistes Partenaires CEVE Associations |
| Les 5 étapes très concrètes de mise en œuvre de l'action et leurs délais sont : | <ol style="list-style-type: none"> Révisions de PEN Projet d'habitat collectif sur 3 niveaux avec cellules commerciales au RDC, intégrer du végétal dans la conception Prioritiser les habitats groupés plutôt qu'individuels / privilégier les déplacements doux Densifier les zones artisanales et commerciales (parkings communes) Les efforts des communes sur la densification ne doivent pas être annulés par des projets autres (type 4 voies) |
| Éléments financiers (investissements, financements, etc.) | Crédits d'études |
| Moyens humains (en ETP sur la durée envisagée (mois/années)) | De temps à passer |
| Planning de réalisation (calendrier) | Selon les réunions de PEN dans les communes |

/ 2 ateliers de co-construction sur Sud Retz Atlantique

Deux ateliers de co-construction ont eu lieu sur le territoire de Sud Retz Atlantique.

Ces ateliers ont permis d'ouvrir les **invitations aux acteurs locaux** et de traiter des **défis spécifiques du territoire**.

Les ateliers se sont articulés de la manière suivante :

Un 1^{er} atelier qui a eu lieu le 16 avril à 16h, permettant d'obtenir :

- Des propositions d'actions pour répondre aux défis du territoire
- Des priorisations des actions proposées par les groupes de travail

Un 2^{ème} atelier qui a eu lieu le 6 mai à 16h, permettant d'obtenir :

- Des actions approfondies, détaillant notamment des étapes de mises en œuvre, des structures pilotes et partenaires des actions



/ 2 ateliers de co-construction sur Sud Retz Atlantique

Les 2 ateliers ont permis de réunir une **entre une vingtaine et une trentaine de participants** à chaque fois

4 Demain, il nous sera possible de moins se déplacer car nous aurons dans nos bourgs plus de **COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITE** ! Mais concrètement, on fait comment ?

Quelles sont les **RESSOURCES** (humaines, vivrières, numériques, techniques, administratives, financières, associatives, etc.) disponibles sur le territoire (pour répondre ensemble à ce défi) ?

Quels **MOTIFS** (économiques, sociaux, humains, techniques, financiers...) pour répondre ensemble à ce défi ?

Quels **PRELEVÉS** (de capital / acteurs locaux à impliquer prioritairement) ?

Concrètement, comment agir en tant que **MUTUALISEUR** **VERBALEMENT** et **BRICOLAGEMENT** les habitants du territoire sur certains besoins ?

Vos propositions (quelles **PRINCIPALES** pour répondre à ce défi) :

ES - Points de Vigilance (lien ou lien avec le territoire / pour mobilité nouvelle)

| | |
|---|--|
| Intitulé de l'action | |
| Axe stratégique | |
| Objectif stratégique | |
| Ambitions du territoire pour cette action | |
| Structure(s) pilote(s) de l'action | |
| Structure(s) partenaire(s) de l'action | |
| Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel | |
| Indicateurs de suivi | |



/ Définition du programme d'action de PCAET

L'ensemble des actions proposées en ateliers est passé par un travail de reformulation et d'**analyse des éventuels impacts environnementaux grâce à l'évaluation environnementale stratégique.**

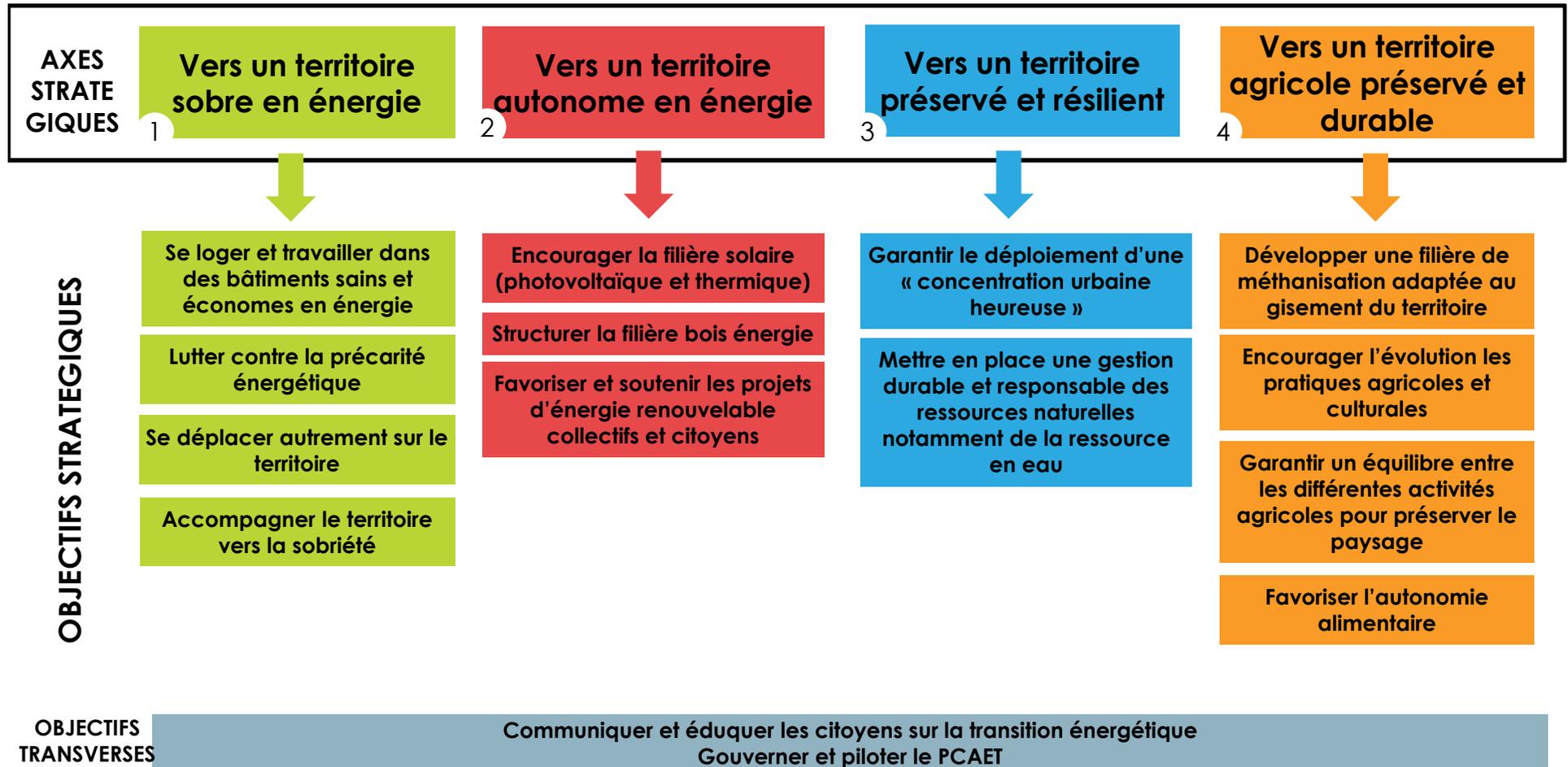
Ce travail a été soumis en comité technique pour arbitrage, reformulation éventuelle et rajout d'actions déjà engagées par le territoire.

Le COPIL a finalement validé **37 actions, dont 18 actions prioritaires** pour décliner opérationnellement les objectifs stratégiques du PCAET, présentées dans le document associé au programme d'actions.

L'ensemble des éléments a été présenté en bureau communautaire puis en conseil communautaire le 10 juillet 2019.



/ La stratégie PCAET de Sud Retz Atlantique



/ Aides à la lecture

Les **actions en gras** sont jugées prioritaires par le COPIL

Les actions déjà engagées par la CCSRA sont précisées

Remarques de l'EES (Evaluation Environnementale Stratégique)

(évaluation des incidences sur l'environnement des actions) :

-  Pas de remarques particulières
-  Point d'attention précisé dans l'encadré
-  Besoin de précision sur l'action pour l'analyse

Moyens humains et financiers : noté de 1 à 5

Impacts énergétiques : noté de 1 à 5

Impacts environnementaux : noté de -5 à +5



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

| AXES TRANSVERSE | | 1 Gouverner et piloter le PCAET | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|---|-----|---|--|-------------------|----------------|----------------|--------------------|
|  | 0.1 | Coordonner la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du PCAET | | 1 | 3 | 1 | 0 |



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

| AXES STRATEGIQUES | | | | | | | |
|---|--|--|---|-------------------|----------------|----------------|--------------------|
| 1 | | Vers un territoire sobre en énergie | | | | | |
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | | | | | | |
| | Lutter contre la précarité énergétique | 1.1.1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) : Avoir des antennes locales de conseil et d'accompagnement aux particuliers (guichet unique) et une coordination plus globale de la plateforme à l'échelle du Pays de Retz | 4 | 3 | 4 | 2,5 |
| | Se déplacer autrement sur le territoire | | | | | | |
| | Accompagner le territoire vers la sobriété | 1.1.2 | Adhérer à l'accompagnement du Conseil en Energie Partagé pour l'ensemble des communes et la communauté de communes : Action déjà engagée pour certaines communes | 2 | 1 | 3 | -2,5 |
| EES - Points de vigilance : risque radon / message de ventilation obligatoire | | 1.1.3 | Valoriser et communiquer sur les actions engagées en faveur des économies d'énergie/eau dans les bâtiments par les entreprises du territoire : Faire connaître les bonnes pratiques, mettre en réseau les entreprises, s'appuyer sur les entreprises « leaders » du territoire | 2 | 1 | 3 | 0 |
| | | | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

| AXES STRATEGIQUES | | Vers un territoire sobre en énergie | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|------------------------|--|-------------------------------------|-------|--|----------------|----------------|--------------------|
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | | | | | | |
| | Lutter contre la précarité énergétique | 👍 | 1.2.1 | Poursuivre la mise en œuvre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique | | | |
| | Se déplacer autrement sur le territoire | 👍 | 1.2.2 | Améliorer la détection des situations de précarité énergétique en partenariat avec les travailleurs sociaux : formation, sensibilisation à la précarité énergétique et aux économies d'énergie | | | |
| | Accompagner le territoire vers la sobriété | | | 2 | 1 | 4 | 0 |
| | | | | 1 | 3 | 3 | 0 |

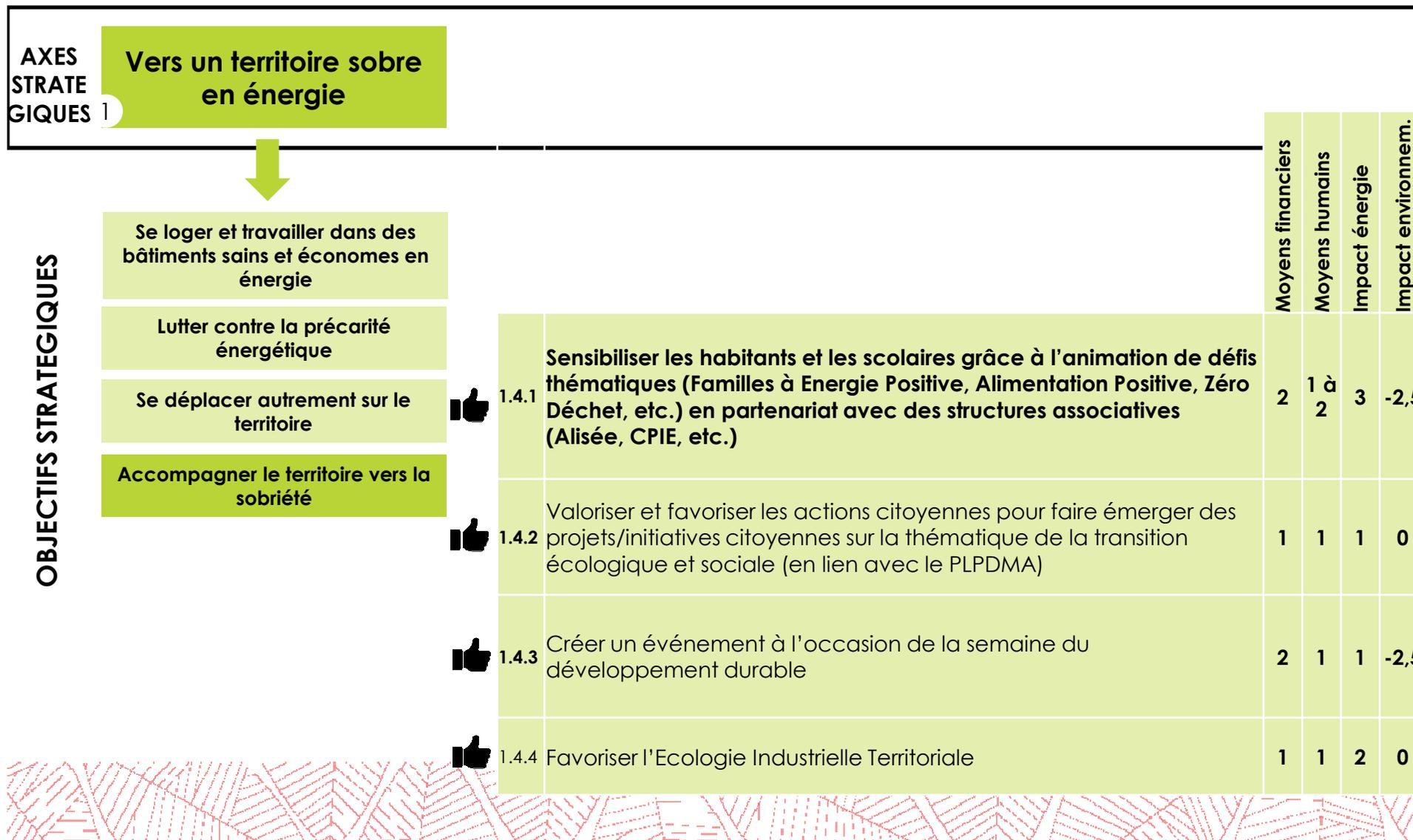
EES : Intégrer l'aspect santé et air intérieur en lien avec les CMEI et l'ARS



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

| AXES STRATEGIQUES | | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|------------------------|--|---|-------------------|----------------|----------------|--------------------|
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Vers un territoire sobre en énergie | | | | | |
| | Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 1.3.1 Favoriser l'utilisation des modes doux en améliorant les infrastructures (liaisons adaptées et sécurisées, stationnement, etc.) : s'appuyer sur le Schéma Directeur des Modes doux et mener des expérimentations pour favoriser les modes doux sur certains tronçons de route | 5 | 3 | 3 | 0 |
| | Lutter contre la précarité énergétique | 1.3.2 Développer le covoiturage sur le territoire : Adhérer à la plateforme OuestGo | 2 | 2 | 3 | 0 |
| | Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.3 Mener des actions de sensibilisation, d'éducation et d'incitation aux modes actifs (semaine du DD, semaine de la mobilité) : Possibilité de créer des partenariats locaux pour mise à disposition de vélo | 1 | 2 | 1 | 0 |
| | Accompagner le territoire vers la sobriété | 1.3.4 Inciter les salariés/citoyens à utiliser l'offre de transports en commun | 2 | 2 | 3 | 0 |
| | EES - Points de vigilance : Développer l'offre de transports en commun Réduire les déplacements en priorité (sobriété) | 1.3.5 Maintenir le commerces et les services en centre ville ou à proximité pour limiter les déplacements en voiture individuelle : commerces et services de proximité, espaces de coworking | 2 | 2 | 4 | -2,5 |
| | | 1.3.6 Favoriser le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques, bioGNV, ... | 3 | 1 | 3 | 2,5 |

/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

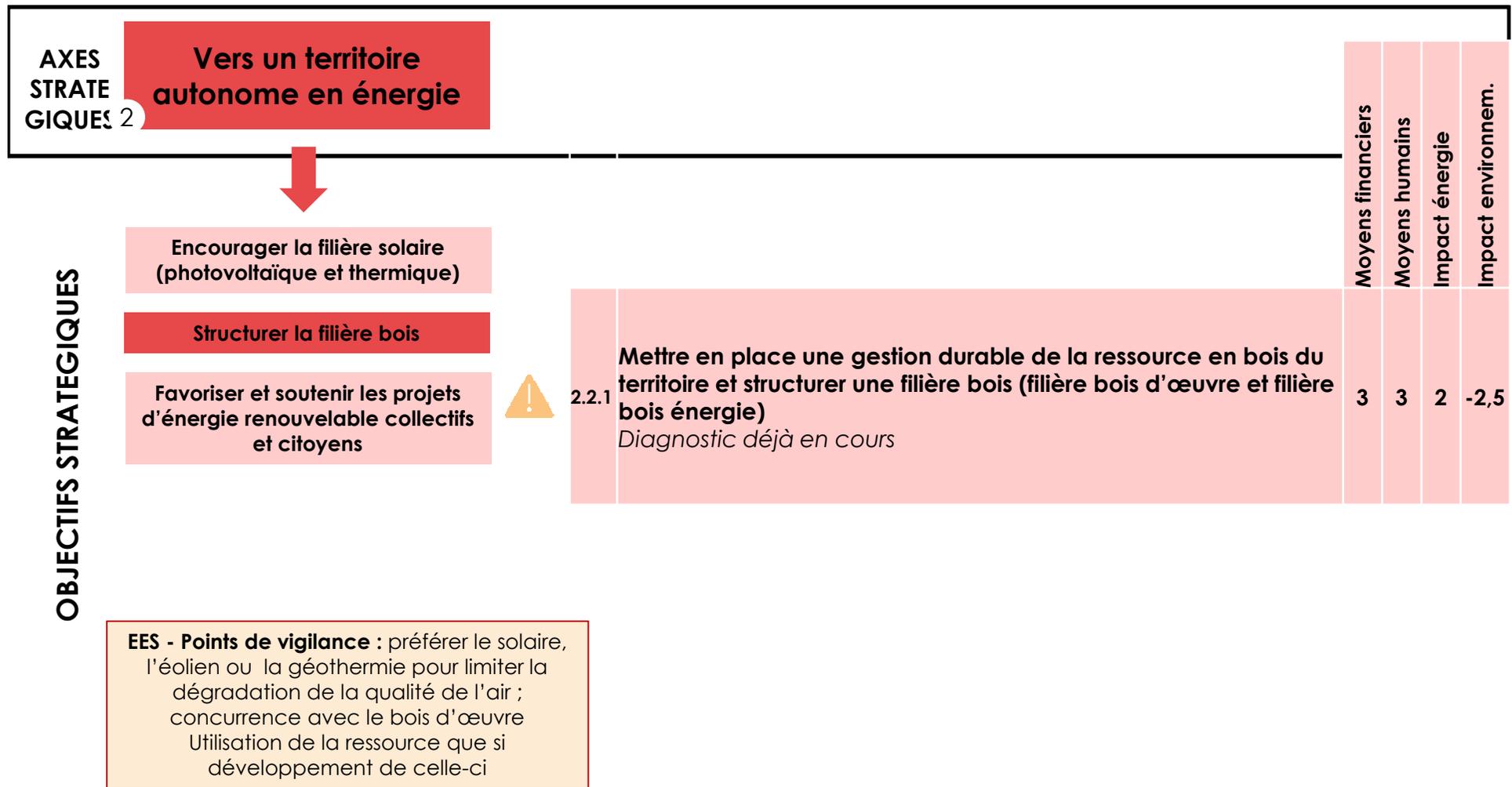


/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

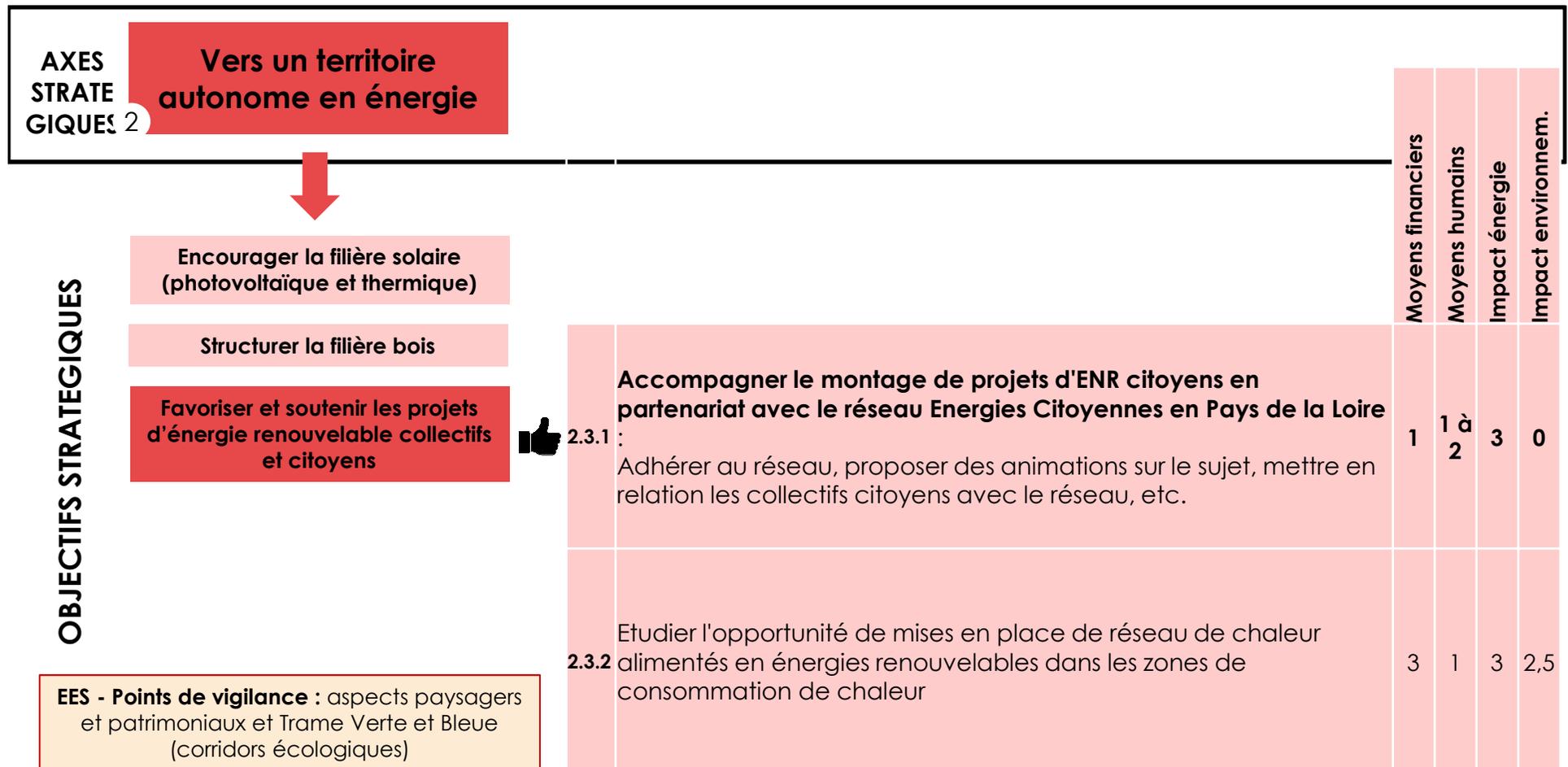
| AXES STRATEGIQUES 2 | | Vers un territoire autonome en énergie | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|------------------------|---|--|-------|--|----------------|----------------|--------------------|
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Encourager la filière solaire (photovoltaïque et thermique) | | | | | | |
| | Structurer la filière bois | 👍 | 2.1.1 | Encourager la filière solaire photovoltaïque sans consommer d'espace agricole - Recenser les surfaces favorables à l'installation de panneaux photovoltaïques (bâtiments publics, ombrières de parkings, bâtiments industriels, etc.) en lien avec le cadastre solaire du SYDELA - Favoriser le développement de surface favorables à l'installation de PV pour de l'autoconsommation - Expérimenter une opération groupée d'installation de PV sur un lotissement | | | |
| | Favoriser et soutenir les projets d'énergie renouvelable collectifs et citoyens | 👍 | 2.1.2 | Favoriser le développement du solaire thermique - Installer des panneaux solaires thermiques sur les bâtiments consommateurs d'eau chaude (EHPAD, les piscines publiques et les salles de sports, camping...) - Inciter à l'installation de panneaux solaires thermiques sur les nouvelles constructions individuelles par l'intermédiaire des documents d'urbanisme | | | |
| | | | | 4 | 2 | 2 | 0 |
| | | | | 3 | 2 | 3 | -2,5 |



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

| AXES STRATEGIQUES 3 | | Vers un territoire préservé et résilient | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|------------------------|---|--|---|-------------------|----------------|----------------|--------------------|
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Garantir le déploiement d'une « concentration urbaine heureuse » | 👍 | 3.1.1 Renforcer la présence de la nature en ville pour favoriser les îlots de fraîcheur : continuité de la trame verte et bleue, distribution de graines pour fleurir les trottoirs, mise à disposition de collectifs citoyens des espaces verts (Incroyable comestibles, jardins familiaux, etc.) | 3 | 2 | 1 | 2,5 |
| | Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau | 👍 | 3.1.2 Redynamiser les centres bourgs en maintenant et renforçant l'offre commerciale et de service en centre ville et à proximité | 4 | 3 | 1 | 0 |
| | | 👍 | 3.1.3 Préfigurer l'élaboration d'un PLUi pour rendre compatible la planification locale avec le PCAET | 5 | 4 | 4 | 2,5 |

EES - Points de vigilance : espèces non allergisantes et faiblement consommatrices d'eau

- Aléa retrait gonflement des argiles fort (et en accentuation avec le changement climatique)
- Risque inondation sur 6 des 9 communes



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

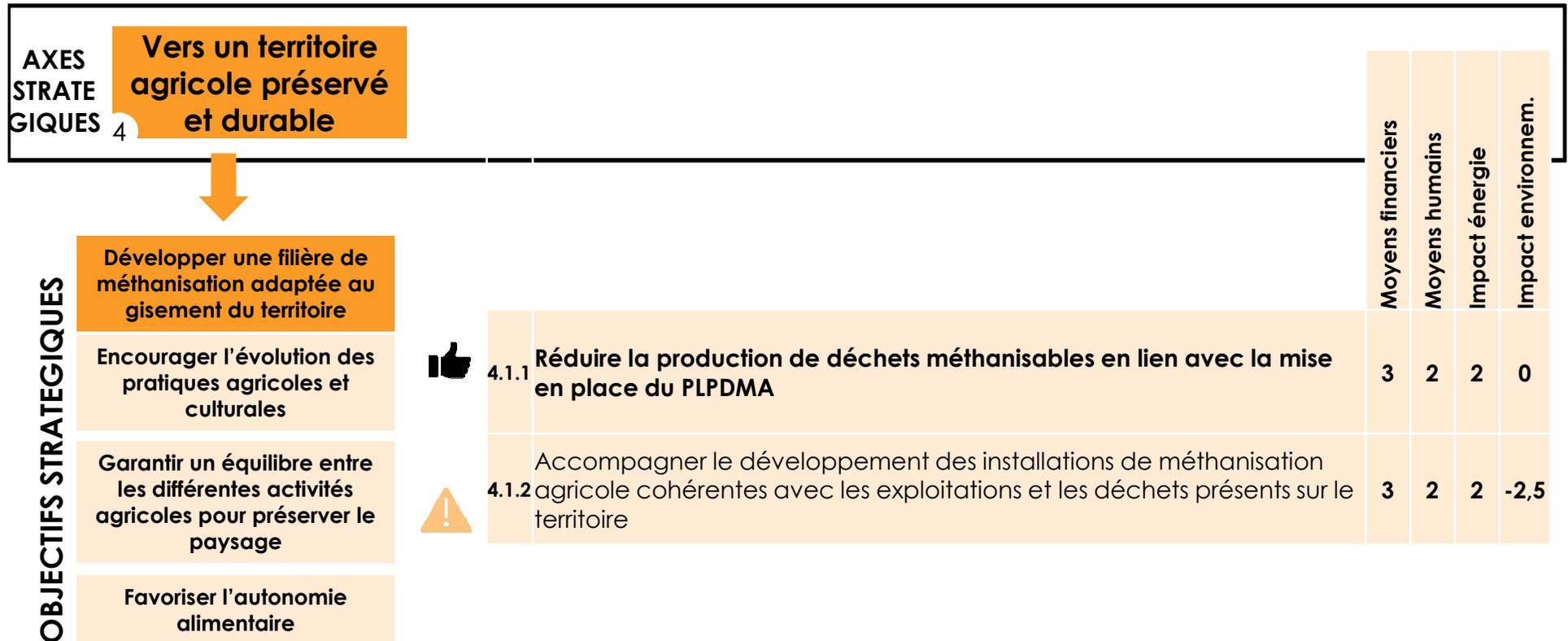
| AXES STRATEGIQUES 3 | | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|------------------------|---|-------|-------------------|----------------|----------------|--------------------|
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Vers un territoire préservé et résilient | | | | | |
| | Garantir le déploiement d'une « concentration urbaine heureuse » | 3.2.1 | 4 | 1 | 1 | 2,5 |
| | Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles notamment de la ressource en eau | 3.2.2 | 2 | 1 | 1 | 2,5 |
| | | 3.2.3 | 3 | 2 | 1 | 2,5 |
| | | 3.2.4 | 2 | 1 | 1 | -2,5 |

EES - Points de vigilance : réduire la dépendance à l'eau, changer les pratiques agricoles

- Risque inondation sur 6 des 9 communes
- Protection des zones humides



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

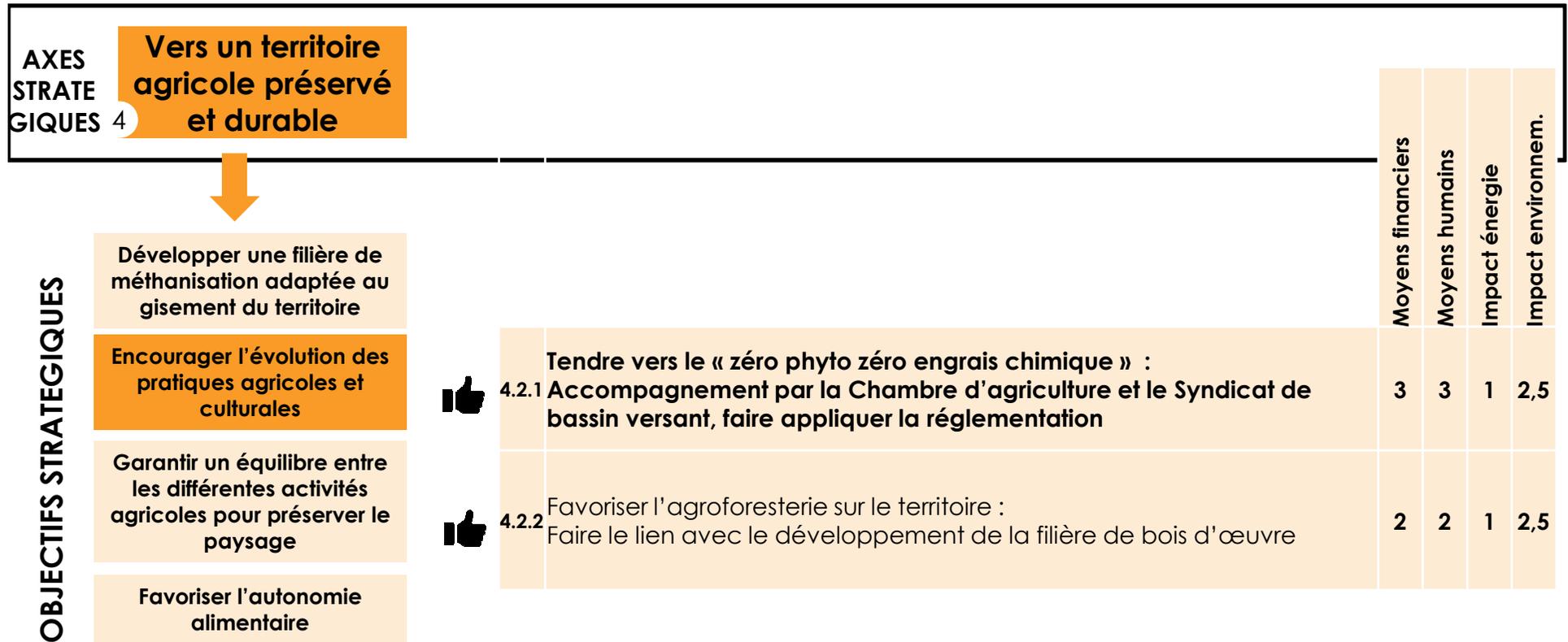


EES - Points de vigilance : maintenir une réduction des déchets, ne pas en produire pour alimenter le méthaniseur ; CIVE et concurrence avec l'alimentation ; qualité des sols et de l'eau en lien avec l'épandage du digestat

- Privilégier distribution de composteurs (réduction à la source)



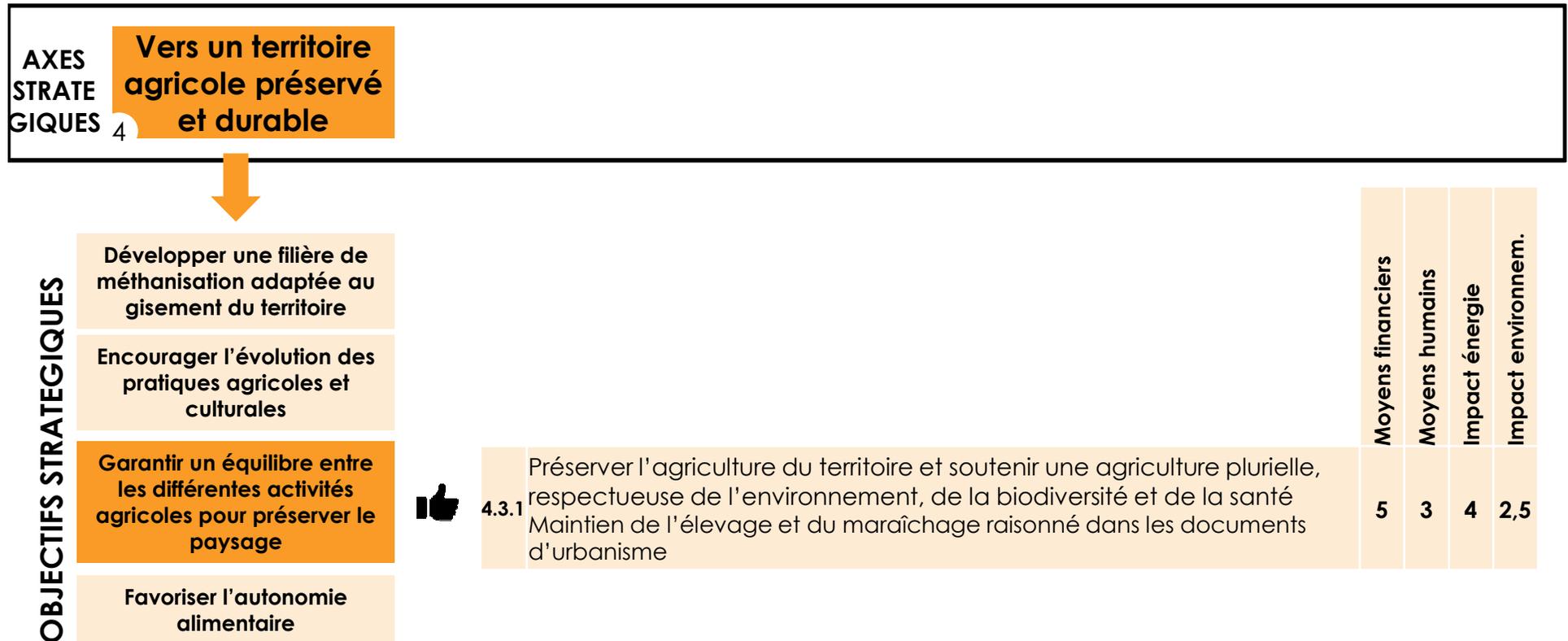
/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique



EES - Points de vigilance : Favoriser l'agriculture biologique, limiter les intrants (NH3, pesticide) et la dépendance à l'eau



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique



/ Le programme d'action de Sud Retz Atlantique

| AXES STRATEGIQUES | | 4 | | Vers un territoire agricole préservé et durable | | | | Moyens financiers | Moyens humains | Impact énergie | Impact environnem. |
|------------------------|---|---|-------|---|---|---|---|-------------------|----------------|----------------|--------------------|
| OBJECTIFS STRATEGIQUES | Développer une filière de méthanisation adaptée au gisement du territoire | 👍 | 4.4.1 | Développer et valoriser les marchés de producteurs locaux favorisant la vente des produits locaux | 1 | 2 | 1 | -2,5 | | | |
| | Encourager l'évolution des pratiques agricoles et culturelles | 👍 | 4.4.2 | Lutter contre le gaspillage alimentaire sur le territoire Lien avec le PLPDMA et le PAT | 3 | 2 | 1 | -2,5 | | | |
| | Garantir un équilibre entre les différentes activités agricoles pour préserver le paysage | 👍 | 4.4.3 | Participer localement à la mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial mené par le Pays de Retz | 1 | 2 | 1 | -2,5 | | | |
| | Favoriser l'autonomie alimentaire | 👍 | 4.4.4 | Proposer des outils de transformation localement pour tendre vers l'autonomie des filières et des systèmes plus respectueux | 2 | 2 | 3 | 0 | | | |



/ Suivi des actions

Le suivi du PCAET sera assuré par la communauté de communes de Sud Retz Atlantique en s'appuyant sur les différents porteurs d'actions et sur les partenaires institutionnels, afin de suivre les différents indicateurs identifiés pour chaque action.

Un tableau de suivi a été réalisé afin de prévoir le suivi des indicateurs, de l'avancement global des actions ainsi que celui des ambitions globales du PCAET.



/ Suivi des actions

| Objectif stratégique | N° | Priorité | Intitulé de l'action | Porteur de l'action | Indicateurs | Unité | Valeur initiale (2019) | Valeur objectif (2026) | Fournisseur de la donnée | Coordonnées du fournisseur de donnée | Fréquence de mise à jour | Valeur 2020 | Valeur 2021 | Valeur 2022 | Valeur 2023 | Valeur 2024 | Valeur 2025 | Valeur 2026 | Commentaires |
|--|------|----------|---|---|---|--------|------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Objectif 11 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 11.1 | 1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) | CCSRA pour le guichet unique Coordination envisageable par le PETR pour la Plateforme de la Rénovation énergétique | Nombre de ménages renseignés en amont dans les permanences | Nombre | 0 | | | | Annuelle | | | | | | | | |
| Objectif 11 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 11.1 | 1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) | CCSRA pour le guichet unique Coordination envisageable par le PETR pour la Plateforme de la Rénovation énergétique | Nombre de professionnels formés | Nombre | 0 | | | | Annuelle | | | | | | | | |
| Objectif 11 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 11.1 | 1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) | CCSRA pour le guichet unique Coordination envisageable par le PETR pour la Plateforme de la Rénovation énergétique | Nombre de logements réhabilités / chantier en cours | Nombre | 0 | | | | Annuelle | | | | | | | | |
| Objectif 11 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 11.1 | 1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) | CCSRA pour le guichet unique Coordination envisageable par le PETR pour la Plateforme de la Rénovation énergétique | Nombre de partenariats avec les acteurs du territoire (agences, notaires, banques, constructeurs, artisans) | Nombre | 0 | | | | Annuelle | | | | | | | | |

Extrait du tableau de suivi des indicateurs

Pour chaque indicateur identifié dans les actions, les informations suivante sont précisées :

- Unité (% , nombre, MWh/an, MW...)
- Valeur en 2019
- Valeur objectif en 2026
- Organisme fournissant la donnée et coordonnées
- Fréquence de mise à jour
- Valeur annuelle
- Renvoi vers un éventuel autre fichier/dossier de suivi détaillé (suivi mensuel, cartographie, graphique...)



/ Suivi des actions

Pour chaque action, un niveau d'avancement sera évalué qualitativement puis traduit en taux d'avancement selon le principe ci-contre.

| Etat d'avancement | % avancement |
|-------------------|--------------|
| Non engagée | 0% |
| Lancement | 10% |
| Démarrage | 30% |
| Déploiement | 60% |
| Finalisation | 90% |
| Terminée | 100% |

Le budget annuel attribué à chaque action sera également suivi.

| Objectif stratégique | N° | Priorité | Intitulé de l'action | Porteur de l'action | Partenaires | Mogens financiers | Mogens financiers qualitatifs | Mogens humains | Mogens humains qualitatifs | Impact énergétique | Impact énergétique qualitatifs | Impacts environnementaux | Impacts environnementaux qualitatifs | Planning de réalisation | Budget engagé 2020 | Budget engagé 2021 | Budget engagé 2022 | Budget engagé 2023 | Budget engagé 2024 | Budget engagé 2025 | Budget engagé 2026 | Avancement | Date de mise à jour | Taux avancement |
|--|-----|----------|--|---|--|--|-------------------------------|---|----------------------------|---|--------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------|---------------------|-----------------|
| Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Objectif 11 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 111 | 1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) | CCSRA pour le guichet unique Coordination envisageable par le PETR pour la Plateforme de la Rénovation énergétique | ADIL, CAUE, EIE, ANAH, Citémétric ADEME, Région PDL Chambre consulaires, chambres des notaires FFB, CAPEB, entreprises du territoire | 1) Guichet unique : 14000€/an (EIE - 4000€/an, CAUE, ADIL, CITEMETRIE ...) pour une permanence d'1 journée par mois 2) Plateforme rénovation énergétique 31800€/an si 1.300hab/an (Plateforme de rénovation unique/multi) Envisager une mutualisation à l'échelle du PETR, voire à une autre échelle Financements à rechercher : Fond 2020. | €€€€ | Association ALISEE pour EIE + conseiller info énergie La PTRE peut être externalisé ou interne Montage OPAH/PU Le CEP sera un salarié du Sgdela, pas d'embauche spécifique par les communes Avoir un référent au sein de la | ↑↑↑ | Dépend fortement du niveau d'ambition de l'action. Action sur le secteur résidentiel (23% des consommations d'énergie) consommation des bâtiments communaux, prise en compte en amont de la performance énergétique et des EnR dans les projets | XXXX | + | | | | | | | | | | Non engagée | | 0% |
| Objectif 11 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 112 | 1 | Adhérer à l'accompagnement du Conseil en Energie Partagé pour l'ensemble des communes et la communauté de communes (action déjà engagée pour certaines communes) | Communes CCSRA | SYDELA | - Macheocoul - Saint-Même - Corcoué - La Marne - Touvois 0.40 €/hab./an jusqu'en 2020, à la charge des communes. | €€ | | ↑ | | XXX | - | | | | | | | | | | Non engagée | | 0% |

Extrait du tableau de suivi des actions



/ Suivi des actions

| Objectif stratégique | N° | Priorité | Intitulé de l'action | Taux d'avancement par objectif | Taux d'avancement par axe |
|---|-------|----------|--|--------------------------------|---------------------------|
| Axe 1 : Vers un territoire sain et sobre en énergie | | | | | |
| Objectif 1.1 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 1.1.1 | 1 | Expérimenter une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) | 0% | 0% |
| Objectif 1.1 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 1.1.2 | 1 | Adhérer à l'accompagnement du Conseil en Energie Partagé pour l'ensemble des communes et la communauté de communes (action déjà engagée pour certaines communes) | | |
| Objectif 1.1 : Se loger et travailler dans des bâtiments sains et économes en énergie | 1.1.3 | 3 | Valoriser et communiquer sur les actions engagées en faveur des économies d'énergie/eau dans les bâtiments par les entreprises du territoire | | |
| Objectif 1.2 : Lutter contre la précarité énergétique | 1.2.1 | 1 | Poursuivre la mise en œuvre du programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique | 0% | |
| Objectif 1.2 : Lutter contre la précarité énergétique | 1.2.2 | 3 | Améliorer la détection des situations de précarité énergétique en partenariat avec les travailleurs sociaux : formation, sensibilisation à la précarité énergétique et aux économies d'énergie | | |
| Objectif 1.3 : Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.1 | 1 | Favoriser l'utilisation des modes doux en améliorant les infrastructures (liaisons adaptées et sécurisées, stationnement, etc.) | 0% | |
| Objectif 1.3 : Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.2 | 1 | Développer le covoiturage sur le territoire | | |
| Objectif 1.3 : Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.3 | 1 | Mener des actions de sensibilisation, d'éducation et d'incitation aux modes actifs (semaine du DD, semaine de la mobilité) | | |
| Objectif 1.3 : Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.4 | 3 | Inciter les salariés/citoyens à utiliser l'offre de transports en commun | | |
| Objectif 1.3 : Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.5 | 3 | Maintenir les commerces et les services en centre-ville ou à proximité pour limiter les déplacements en voiture individuelle : commerces et services de proximité, espaces de coworking | | |
| Objectif 1.3 : Se déplacer autrement sur le territoire | 1.3.6 | 3 | Favoriser le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques, bioGNV | | |

À partir de ce suivi par action, l'avancement des différents objectifs et axes stratégique sera calculé afin de vérifier l'avancement global du programme d'action par objectif et par axe stratégique.

Extrait du tableau de suivi des ambitions

